

Les incubateurs comme dispositifs d'accompagnement de l'entrepreneuriat innovant : une analyse théorique des mécanismes de structuration

Incubators as Support Mechanisms for Innovative Entrepreneurship: A Theoretical Analysis of Structuring Mechanisms.

Auteur 1 : EL BEKRI AMAL,

Auteur 2 : TORRA MOHAMED,

EL BEKRI AMAL, Doctorante

Université Ibn Tofail Kénitra-Maroc- Faculté d'Economie et Gestion, Laboratoire d'Economie et Management des Organisations (LEMO)

TORRA MOHAMED, Enseignant chercheur

Université Ibn Tofail Kénitra-Maroc- Faculté d'Economie et Gestion, Laboratoire d'Economie et Management des Organisations (LEMO)

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : EL BEKRI .A & TORRA .M (2026) « Les incubateurs comme dispositifs d'accompagnement de l'entrepreneuriat innovant : une analyse théorique des mécanismes de structuration », African Scientific Journal « Volume 03, Num 36 » pp: 1543 – 1564.



DOI : 10.5281/zenodo.20692990

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Malgré leur développement à l'échelle mondiale, les mécanismes par lesquels les incubateurs contribuent à structurer les pratiques entrepreneuriales innovantes demeurent insuffisamment compris. Cet article vise à proposer une compréhension intégrée du rôle des incubateurs dans le développement de l'entrepreneuriat innovant.

La recherche repose sur une revue critique de la littérature à visée théorique, mobilisant les approches processuelles, institutionnelles et écosystémiques de l'accompagnement entrepreneurial. Le corpus analysé rassemble des travaux fondateurs et des contributions récentes identifiés à partir des bases de données Scopus et Web of Science, complétées par des recherches effectuées sur Google Scholar. L'analyse a permis d'identifier quatre fonctions théoriques fondamentales : la réduction de l'incertitude, la facilitation de l'accès aux ressources, la coordination des acteurs et la légitimation institutionnelle.

Les résultats montrent que ces fonctions s'articulent dans un processus dynamique structuré autour de trois niveaux complémentaires : l'entrepreneur, le projet entrepreneurial et l'écosystème. Ils soulignent également que les incubateurs jouent un rôle central dans la structuration des pratiques entrepreneuriales innovantes au-delà de la simple fourniture de ressources et de services d'accompagnement.

À partir de ces résultats, l'article propose un cadre d'analyse intégrateur mettant en évidence le caractère systémique de l'accompagnement entrepreneurial. Ce cadre constitue une base théorique pour de futures recherches empiriques, notamment dans les contextes émergents tels que le Maroc.

Mots-clés : incubateurs d'entreprises ; entrepreneuriat innovant ; mécanismes de structuration ; accompagnement entrepreneurial ; écosystèmes entrepreneuriaux ; contextes émergents.

Abstract

Despite their worldwide development, the mechanisms through which business incubators contribute to structuring innovative entrepreneurial practices remain insufficiently understood. This article aims to provide an integrated understanding of the role played by incubators in fostering innovative entrepreneurship.

The study is based on a theoretically oriented critical literature review drawing on process-based, institutional, and ecosystem perspectives of entrepreneurial support. The corpus analyzed includes both seminal and recent contributions identified through Scopus, Web of Science, and complementary searches on Google Scholar. The analysis led to the identification of four fundamental theoretical functions performed by incubators: uncertainty reduction, **facilitation of access to resources**, actor coordination, and institutional legitimation.

The findings show that these functions interact within a dynamic process structured around three complementary levels: the entrepreneur, the entrepreneurial project, and the ecosystem. They also highlight that incubators play a central role in shaping innovative entrepreneurial practices beyond the mere provision of resources and support services.

Based on these findings, the article proposes an integrative analytical framework that emphasizes the systemic nature of entrepreneurial support. This framework provides a theoretical foundation for future empirical research, particularly in emerging economy contexts such as Morocco.

Keywords: business incubators; innovative entrepreneurship; structuring mechanisms; entrepreneurial support; entrepreneurial ecosystems; emerging economies.

1. Introduction

Les incubateurs d'entreprises occupent aujourd'hui une place centrale dans les politiques de soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Présents dans la plupart des économies, ils sont généralement considérés comme des dispositifs capables d'accompagner la création d'entreprises innovantes, de réduire les risques associés aux premières phases de développement et de favoriser l'émergence de nouvelles activités économiques. Cette reconnaissance institutionnelle s'est traduite par une multiplication des structures d'incubation ainsi que par une diversification progressive de leurs missions, de leurs modes d'intervention et des services proposés aux entrepreneurs.

Pourtant, malgré l'abondance des travaux consacrés aux incubateurs, un paradoxe demeure. La littérature a largement documenté leur évolution, leurs caractéristiques organisationnelles et leurs modèles de fonctionnement. En revanche, elle s'est montrée plus discrète sur les mécanismes par lesquels ces structures influencent concrètement les pratiques des entrepreneurs qu'elles accompagnent. Autrement dit, la recherche a davantage expliqué ce que sont les incubateurs que la manière dont ils contribuent à structurer les trajectoires entrepreneuriales innovantes (Hackett & Dilts, 2004).

Cette question apparaît d'autant plus importante que le rôle des incubateurs a profondément évolué au cours des dernières décennies. Initialement conçus comme des espaces offrant des infrastructures et des services mutualisés, ils sont progressivement devenus des dispositifs d'accompagnement complexes combinant mentorat, mise en réseau, accès au financement, développement des compétences et soutien stratégique (Bruneel et al., 2012). Pourtant, cette transformation des pratiques d'accompagnement n'a pas toujours été accompagnée d'un renouvellement équivalent des cadres théoriques mobilisés pour l'analyser. Les mécanismes par lesquels les incubateurs participent au développement des capacités entrepreneuriales, à l'apprentissage des entrepreneurs ou à la mobilisation des ressources demeurent encore insuffisamment conceptualisés.

Dans les économies émergentes, cette lacune revêt une importance particulière. Le développement des incubateurs s'inscrit fréquemment dans des stratégies visant à renforcer les écosystèmes entrepreneuriaux et à soutenir l'innovation. Toutefois, l'attention portée aux dispositifs eux-mêmes tend parfois à occulter l'analyse des processus d'accompagnement et des mécanismes qui expliquent leur contribution au développement des projets entrepreneuriaux innovants.

C'est précisément dans cette perspective que s'inscrit cet article. Son objectif est de répondre à la question suivante : quels sont les mécanismes théoriques par lesquels les incubateurs contribuent à structurer les pratiques de l'entrepreneuriat innovant ?

Pour y répondre, l'article mobilise une revue de littérature à visée théorique. La première section retrace l'évolution des modèles d'incubation et met en évidence les limites des approches existantes. La

deuxième analyse les principales fonctions théoriques attribuées aux incubateurs dans le processus entrepreneurial innovant. La troisième examine leur rôle au sein des écosystèmes entrepreneuriaux. La quatrième propose un cadre d'analyse intégrateur des mécanismes de structuration des pratiques entrepreneuriales innovantes. Enfin, la dernière section discute les principaux apports, limites et perspectives de recherche de ce travail.

2. Méthodologie et positionnement épistémologique

Cet article repose sur une revue de littérature à visée théorique dont l'objectif est d'analyser les mécanismes par lesquels les incubateurs contribuent à structurer les pratiques de l'entrepreneuriat innovant et de proposer un cadre d'analyse intégrateur. La démarche adoptée s'inscrit dans une logique de synthèse conceptuelle visant à mettre en perspective les principaux courants théoriques consacrés aux incubateurs et à l'accompagnement entrepreneurial, plutôt qu'à produire une revue systématique de la littérature ou à tester des hypothèses empiriques.

Sur le plan épistémologique, cette recherche s'inscrit dans une perspective interprétativiste. Ce positionnement est cohérent avec l'objectif poursuivi, qui consiste à comprendre les mécanismes théoriques mobilisés dans les travaux consacrés aux incubateurs et à analyser la manière dont ils s'articulent dans le processus d'accompagnement entrepreneurial. Plutôt que de vérifier des relations causales ou de tester des variables explicatives, l'étude cherche à proposer une interprétation intégrée des connaissances produites dans la littérature. La démarche retenue repose sur un raisonnement abductif fondé sur des allers-retours entre les différents courants théoriques afin d'identifier des régularités conceptuelles et de construire progressivement un cadre d'analyse intégrateur (Perret & Séville, 2007 ; David, 1999 ; Charreire & Durieux, 2007).

La recherche bibliographique a été conduite à partir de Google Scholar, Scopus et Web of Science, en mobilisant des mots-clés tels que *business incubators*, *incubation*, *innovative entrepreneurship*, *entrepreneurial support*, *entrepreneurial ecosystems* et *structuring mechanisms*. Le corpus retenu rassemble des travaux fondateurs et des contributions récentes permettant de retracer l'évolution des modèles d'incubation tout en intégrant les développements contemporains relatifs aux écosystèmes entrepreneuriaux et aux dynamiques d'accompagnement.

L'analyse s'est déroulée en trois étapes : identification des principales approches théoriques consacrées aux incubateurs, examen critique de leurs apports et limites, puis identification des mécanismes récurrents afin de construire un cadre d'analyse intégrateur. Dans la mesure où cet article s'inscrit dans une démarche purement théorique, il ne mobilise pas d'hypothèses à tester ni de variables explicatives au sens empirique. Les mécanismes identifiés constituent des propositions conceptuelles issues de la

littérature et organisées au sein d'un cadre d'analyse intégrateur. Leur mise à l'épreuve empirique pourra être envisagée dans le cadre de recherches futures.

3. Les incubateurs dans la littérature : évolution des modèles et limites des approches existantes

La littérature consacrée aux incubateurs d'entreprises s'est considérablement développée au cours des dernières décennies, parallèlement à la multiplication de ces structures à l'échelle mondiale. Les recherches ont progressivement mis en évidence une transformation profonde des modèles d'incubation, marquée par un élargissement continu des missions attribuées aux incubateurs et par une diversification des formes d'accompagnement proposées aux entrepreneurs (Hackett & Dilts, 2004 ; Mian et al., 2016). Pourtant, malgré l'abondance des travaux disponibles, la compréhension du rôle des incubateurs demeure partielle. La littérature s'est principalement intéressée à leurs caractéristiques organisationnelles, à leurs typologies et à leurs résultats observables, laissant relativement peu explorés les mécanismes par lesquels ces structures contribuent au développement des pratiques entrepreneuriales innovantes (Bergek & Norrman, 2008). C'est précisément dans cette perspective que cette section examine d'abord l'évolution des principaux modèles d'incubation avant d'identifier les limites qui caractérisent les approches existantes.

3.1. Une évolution progressive des modèles d'incubation

Le rôle actuel des incubateurs est le fruit d'une évolution progressive qui a profondément reconfiguré leurs missions et leurs modes d'intervention au cours des dernières décennies

Les premières formes d'incubation apparaissent aux États-Unis à la fin des années 1950. À cette époque, les incubateurs sont principalement conçus comme des structures immobilières destinées à accueillir de jeunes entreprises dans des locaux à coût réduit. Leur fonction essentielle consiste à diminuer les charges fixes supportées par les entrepreneurs durant les premières phases de développement de leur activité. L'accompagnement proposé reste limité et repose essentiellement sur la mise à disposition d'infrastructures physiques adaptées aux besoins des entreprises naissantes (Hackett & Dilts, 2004).

À partir des années 1980, le modèle évolue progressivement. Les incubateurs ne se limitent plus à fournir des espaces de travail ; ils développent également une gamme de services destinés à soutenir le développement des entreprises accompagnées. Formation, conseil, assistance administrative, soutien à la gestion et accompagnement stratégique viennent compléter l'offre initiale. Cette évolution marque le passage d'une logique principalement immobilière à une logique d'accompagnement entrepreneurial. C'est également durant cette période que les incubateurs universitaires connaissent un développement significatif dans le cadre des politiques de valorisation de la recherche et de transfert de technologies (Mian, 1996).

Une troisième génération d'incubateurs émerge ensuite au début des années 2000. Dans ce modèle, la valeur ajoutée de l'incubateur repose moins sur la fourniture de services standardisés que sur sa capacité à faciliter l'accès à des ressources externes. Les incubateurs agissent alors comme des intermédiaires capables de mettre en relation les start-up avec des investisseurs, des experts, des partenaires industriels, des organismes publics ou encore des réseaux entrepreneuriaux. Selon Bruneel, Ratinho, Clarysse et Groen (2012), cette évolution traduit le passage d'une logique de soutien interne à une logique d'intégration dans un écosystème entrepreneurial plus large.

Cette évolution ne traduit pas uniquement une diversification progressive des services proposés aux entrepreneurs. Elle reflète également une transformation plus profonde de la manière dont l'accompagnement entrepreneurial est conçu. Alors que les premières générations d'incubateurs répondaient essentiellement à des besoins matériels et logistiques, les modèles contemporains cherchent davantage à développer les capacités d'action des entrepreneurs en facilitant l'accès aux connaissances, aux ressources, aux réseaux et aux opportunités nécessaires au développement des projets innovants (Bergek & Norrman, 2008 ; Bruneel et al., 2012).

Ainsi, les incubateurs sont progressivement passés du statut de simples fournisseurs d'infrastructures à celui de dispositifs d'accompagnement complexes participant activement à la structuration des trajectoires entrepreneuriales innovantes. Cette transformation invite à dépasser une lecture centrée sur les services offerts pour s'intéresser aux mécanismes par lesquels les incubateurs influencent concrètement le développement des projets entrepreneuriaux.

3.2. Des limites persistantes dans la littérature

Malgré l'évolution des modèles d'incubation et l'intérêt croissant qu'ils suscitent dans les recherches en entrepreneuriat et en innovation, plusieurs limites continuent de caractériser la littérature consacrée aux incubateurs.

La première est d'ordre méthodologique. Une grande partie des travaux s'intéresse principalement aux résultats de l'incubation à travers des indicateurs tels que le taux de survie des entreprises, la croissance du chiffre d'affaires, la création d'emplois ou encore l'accès au financement (Hackett & Dilts, 2004 ; Bergek & Norrman, 2008). Ces recherches ont largement contribué à démontrer l'intérêt économique des incubateurs. Toutefois, elles apportent peu d'éléments permettant de comprendre les mécanismes qui produisent ces résultats. En d'autres termes, la littérature s'est davantage intéressée aux effets de l'incubation qu'aux processus d'accompagnement qui les rendent possibles.

La deuxième limite concerne le niveau d'analyse privilégié. Les incubateurs sont souvent étudiés comme des organisations relativement autonomes, disposant de ressources, de services et de modes de fonctionnement spécifiques. Cette perspective tend cependant à sous-estimer le fait que leur efficacité

dépend largement des interactions qu'ils développent avec leur environnement. Les travaux consacrés aux écosystèmes entrepreneuriaux montrent au contraire que la capacité d'un incubateur à accompagner les entrepreneurs repose en grande partie sur les relations qu'il entretient avec les universités, les investisseurs, les organismes publics, les entreprises établies et les réseaux professionnels (Stam, 2015 ; Spigel, 2017). Une analyse centrée uniquement sur l'incubateur risque ainsi de négliger une partie importante des mécanismes qui soutiennent le développement des projets entrepreneuriaux innovants. La troisième limite est d'ordre contextuel. La majorité des recherches empiriques sur les incubateurs a été réalisée dans des pays développés, principalement en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Les contextes émergents demeurent relativement peu explorés alors même qu'ils présentent des caractéristiques institutionnelles, économiques et culturelles susceptibles d'influencer les modalités d'accompagnement entrepreneurial. Les conditions d'accès aux ressources, les dispositifs de soutien public, la maturité des écosystèmes entrepreneuriaux ou encore les pratiques d'innovation peuvent varier considérablement d'un contexte à l'autre (Mian et al., 2016). Cette situation limite la portée explicative des modèles théoriques construits à partir de contextes spécifiques.

Ces différentes limites convergent vers un constat commun : les incubateurs sont souvent étudiés à travers leurs caractéristiques organisationnelles ou leurs résultats observables, mais plus rarement à travers les mécanismes qui expliquent leur contribution au développement des pratiques entrepreneuriales innovantes. Cette lacune justifie l'adoption d'une lecture théorique centrée sur les fonctions d'accompagnement et les mécanismes de structuration mobilisés par les incubateurs.

4. Les fonctions théoriques de l'incubateur dans le processus entrepreneurial innovant

Les limites identifiées dans la littérature invitent à déplacer le regard des caractéristiques organisationnelles des incubateurs vers les mécanismes par lesquels ils influencent le développement des projets entrepreneuriaux innovants. Au-delà des services qu'ils proposent ou des résultats qu'ils contribuent à produire, les incubateurs remplissent plusieurs fonctions qui participent à la structuration des pratiques entrepreneuriales des start-up accompagnées.

L'analyse de la littérature permet ainsi d'identifier quatre grandes fonctions théoriques de l'incubateur dans le processus entrepreneurial innovant : la réduction de l'incertitude, la facilitation de l'accès aux ressources, la coordination des acteurs et la légitimation institutionnelle. Ces fonctions ne sont pas indépendantes les unes des autres. Elles interagissent et se renforcent mutuellement tout au long du processus d'accompagnement, contribuant à créer un environnement favorable au développement des initiatives entrepreneuriales innovantes (Scillitoe & Chakrabarti, 2010 ; Bruneel et al., 2012).

4.1. La réduction de l'incertitude

L'entrepreneuriat innovant se développe dans des environnements caractérisés par une forte incertitude. Les marchés sont difficiles à anticiper, les technologies évoluent rapidement et les besoins des utilisateurs restent souvent incertains durant les premières phases de développement d'un projet. Dans ce contexte, l'une des fonctions fondamentales des incubateurs consiste à réduire l'incertitude à laquelle les entrepreneurs sont confrontés (Hackett & Dilts, 2004).

Cette fonction s'exerce à travers la mise à disposition d'un environnement d'accompagnement qui permet aux entrepreneurs de tester leurs hypothèses, d'expérimenter différentes solutions et d'ajuster progressivement leur projet avant une confrontation plus large au marché. L'incubateur contribue ainsi à limiter certains risques associés aux premières étapes du processus entrepreneurial en offrant un cadre propice à l'exploration et à l'apprentissage.

Cette logique rejoint la théorie de l'effectuation développée par Sarasvathy (2001), selon laquelle les entrepreneurs innovants avancent moins à partir d'objectifs prédéfinis qu'à travers une succession d'ajustements fondés sur les ressources disponibles et les opportunités émergentes. Dans cette perspective, l'incubateur peut être considéré comme un espace facilitant l'expérimentation et l'adaptation progressive des projets entrepreneuriaux.

Les dispositifs de mentorat, de coaching et d'accompagnement individuel jouent un rôle central dans cette fonction, en permettant aux entrepreneurs de bénéficier de l'expérience d'acteurs ayant déjà traversé des situations similaires. Les programmes de formation et les ateliers thématiques viennent compléter ce dispositif en renforçant les capacités cognitives, managériales et stratégiques nécessaires à la prise de décision dans des contextes d'incertitude (Scillitoe & Chakrabarti, 2010).

Ainsi, au-delà de la simple fourniture de services, les incubateurs participent à la construction d'un environnement d'apprentissage qui facilite l'expérimentation et renforce la capacité des entrepreneurs à agir dans des situations incertaines. La réduction de l'incertitude apparaît dès lors comme l'un des premiers mécanismes par lesquels les incubateurs contribuent au développement des projets entrepreneuriaux innovants.

4.2. La facilitation de l'accès aux ressources

L'accès aux ressources constitue l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les entrepreneurs innovants, particulièrement durant les premières phases de développement de leurs projets. Les ressources financières, humaines, technologiques et relationnelles sont souvent limitées, dispersées ou difficilement accessibles pour de jeunes entreprises qui ne disposent ni d'un historique d'activité ni d'une réputation établie (Barney, 1991 ; Brush et al., 2001).

Dans ce contexte, l'incubateur remplit une fonction essentielle de facilitation et d'intermédiation. Son rôle consiste à réduire les obstacles d'accès aux ressources nécessaires au développement des projets entrepreneuriaux innovants. Cette fonction s'exerce à plusieurs niveaux. D'une part, l'incubateur met à disposition des ressources matérielles et infrastructurelles telles que des espaces de travail, des équipements ou des services mutualisés, permettant aux start-up de limiter leurs coûts de démarrage. D'autre part, il facilite l'accès à des ressources immatérielles, notamment des connaissances, de l'expertise, des réseaux professionnels et des partenariats stratégiques susceptibles de renforcer les capacités d'innovation des entrepreneurs (Bruneel et al., 2012).

Cette fonction peut être éclairée par la théorie des ressources et des compétences, selon laquelle l'accès à des ressources stratégiques constitue une condition essentielle de la création d'avantages concurrentiels (Barney, 1991). Toutefois, l'apport de l'incubateur ne se limite pas à la simple mise à disposition de ressources. Il contribue également à aider les entrepreneurs à identifier les ressources pertinentes, à les mobiliser efficacement et à les combiner en fonction de l'évolution de leurs projets.

Cette perspective rejoint les travaux sur les capacités dynamiques, qui soulignent l'importance de la capacité des organisations à intégrer, reconfigurer et recombinaison leurs ressources dans des environnements changeants (Teece et al., 1997). Dans cette logique, l'incubateur agit comme un facilitateur permettant aux entrepreneurs de développer leur aptitude à transformer les ressources disponibles en opportunités de création de valeur.

Les travaux de Baker et Nelson (2005) sur le bricolage entrepreneurial apportent également un éclairage complémentaire. Ils montrent que les entrepreneurs innovants parviennent fréquemment à créer de la valeur en recombinaison de manière créative des ressources disponibles, parfois limitées ou sous-utilisées. L'accompagnement proposé par les incubateurs peut favoriser cette capacité de recombinaison en élargissant l'accès aux ressources et en facilitant leur mobilisation dans des configurations nouvelles. Ainsi, la fonction de facilitation de l'accès aux ressources dépasse largement la simple fourniture de moyens matériels. Elle contribue à renforcer la capacité des entrepreneurs à identifier, mobiliser et recombinaison les ressources nécessaires au développement de leurs projets innovants.

4.3. La coordination des acteurs

L'entrepreneuriat innovant ne se développe jamais de manière isolée. Il résulte d'interactions permanentes entre l'entrepreneur, les ressources qu'il mobilise et les différents acteurs qui participent au développement du projet (Verstraete & Fayolle, 2005). Dans ce contexte, l'incubateur remplit une fonction essentielle de coordination en facilitant les relations entre des acteurs aux intérêts, aux compétences et aux logiques d'action parfois différents.

Cette fonction s'exerce à plusieurs niveaux. Au niveau interne, l'incubateur favorise les interactions entre les start-up accompagnées en créant des espaces d'échange, de collaboration et de partage d'expériences. Ces interactions contribuent à la circulation des connaissances, à l'apprentissage collectif et à l'émergence de synergies entre projets entrepreneuriaux (Bøllingtoft & Ulhøi, 2005 ; Scillitoe & Chakrabarti, 2010).

Au niveau externe, l'incubateur joue un rôle d'intermédiaire entre les start-up et les différents acteurs de leur environnement. Il facilite les relations avec les investisseurs, les universités, les centres de recherche, les entreprises établies, les organismes publics et les réseaux professionnels. Cette intermédiation contribue à réduire les coûts de transaction, à améliorer l'accès à l'information et à renforcer les opportunités de collaboration (Howells, 2006).

Au fond, coordonner des acteurs aux logiques différentes, c'est précisément ce que les approches écosystémiques placent au cœur de la réussite entrepreneuriale (Isenberg, 2011 ; Stam, 2015). La réussite d'un projet innovant dépend moins des seules capacités de l'entrepreneur que de sa capacité à s'insérer dans des réseaux lui permettant d'accéder à des ressources, des connaissances et des opportunités complémentaires.

Ainsi, l'incubateur agit comme un mécanisme de connexion entre les différentes composantes de l'écosystème entrepreneurial. En facilitant les interactions et la coordination entre acteurs, il contribue à créer les conditions favorables au développement et à la consolidation des projets innovants.

4.4. La légitimation institutionnelle

La quatrième fonction théorique de l'incubateur est sans doute la moins visible, mais elle n'en demeure pas moins essentielle : la légitimation institutionnelle. Les jeunes entreprises innovantes sont confrontées à ce que Stinchcombe (1965) désigne comme le *liability of newness*, c'est-à-dire les difficultés associées à leur nouveauté et à l'absence d'un historique permettant d'établir leur crédibilité auprès des partenaires, des clients ou des investisseurs potentiels.

Dans ce contexte, l'appartenance à un incubateur constitue un mécanisme de légitimation particulièrement important. Elle envoie un signal positif aux parties prenantes extérieures en indiquant que le projet a été sélectionné, qu'il bénéficie d'un accompagnement structuré et qu'il est soutenu par une organisation reconnue. Cette légitimité par association contribue à réduire les incertitudes perçues par les acteurs externes et facilite l'accès à des ressources stratégiques indispensables au développement du projet (Amezcuca et al., 2013).

Cette fonction peut être éclairée par les approches institutionnelles, selon lesquelles les organisations cherchent à acquérir la légitimité nécessaire à leur survie et à leur développement dans leur environnement (Suchman, 1995). Dans cette perspective, l'incubateur agit comme un intermédiaire

institutionnel capable de transférer une partie de sa crédibilité aux entreprises qu'il accompagne. Ce transfert de légitimité contribue à renforcer la confiance accordée aux projets innovants et facilite leur insertion dans les réseaux économiques et professionnels.

Dans les contextes émergents, cette fonction revêt une importance particulière. Lorsque les mécanismes de financement demeurent limités et que les écosystèmes entrepreneuriaux sont encore en phase de structuration, l'affiliation à un incubateur adossé à une université, à une grande entreprise ou à une institution publique peut constituer un signal décisif pour accéder aux financements, aux partenariats stratégiques et aux opportunités de marché.

Ainsi, au-delà de son rôle d'accompagnement, l'incubateur contribue à construire la crédibilité des jeunes entreprises innovantes. La légitimation institutionnelle apparaît dès lors comme un mécanisme essentiel permettant de faciliter l'intégration des start-up dans leur environnement économique et entrepreneurial.

5. L'incubateur comme acteur de l'écosystème entrepreneurial

Les fonctions précédemment identifiées ne s'exercent pas de manière isolée. Elles prennent pleinement sens au sein de l'environnement relationnel dans lequel les incubateurs évoluent. En effet, la capacité des incubateurs à réduire l'incertitude, à faciliter l'accès aux ressources, à coordonner les acteurs ou encore à renforcer la légitimité des start-up dépend largement des interactions qu'ils entretiennent avec les autres composantes de l'écosystème entrepreneurial.

Cette perspective conduit à dépasser une vision centrée sur l'incubateur comme organisation autonome pour l'appréhender comme un acteur intégré à un système plus large d'institutions, de réseaux et de ressources. L'analyse de son rôle au sein de l'écosystème entrepreneurial permet ainsi de mieux comprendre les mécanismes par lesquels il contribue au développement des initiatives entrepreneuriales innovantes (Isenberg, 2011 ; Stam, 2015 ; Spigel, 2017).

5.1. De l'organisation isolée à l'acteur systémique

Les premières conceptualisations de l'incubateur le présentaient comme une organisation relativement autonome, dont l'efficacité dépendait principalement de la qualité de ses services internes. Cette vision a progressivement cédé la place à une lecture plus systémique, qui inscrit l'incubateur dans un réseau d'interactions avec les autres acteurs de l'écosystème entrepreneurial (Stam, 2015 ; Audretsch & Belitski, 2017).

Isenberg (2011) définit l'écosystème entrepreneurial comme un ensemble d'acteurs, d'institutions et de ressources interconnectés qui soutiennent collectivement le développement de l'entrepreneuriat au sein d'un territoire donné. Dans cette perspective, l'incubateur n'est qu'un acteur parmi d'autres — universités, investisseurs, grandes entreprises, institutions publiques — dont la contribution dépend de sa capacité à s'articuler avec les autres composantes de l'écosystème.

Cette évolution conceptuelle modifie profondément la manière d'appréhender le rôle des incubateurs. Leur performance ne dépend plus uniquement de la qualité des services qu'ils proposent en interne, mais également de leur capacité à mobiliser des ressources externes, à faciliter les connexions entre acteurs et à intégrer les start-up dans des réseaux de relations stratégiques. L'incubateur apparaît ainsi comme un acteur de liaison dont la valeur ajoutée repose en grande partie sur sa position au sein de l'écosystème entrepreneurial.

Les travaux récents soulignent d'ailleurs que les incubateurs les plus performants sont souvent ceux qui parviennent à développer des interactions fortes avec les différentes composantes de leur environnement. Leur capacité à connecter les entrepreneurs à des sources de financement, à des compétences spécialisées, à des partenaires industriels ou à des opportunités de marché constitue un facteur déterminant dans le développement des projets innovants (Audretsch & Belitski, 2017 ; Stam, 2015). Ainsi, l'incubateur ne peut plus être analysé comme une structure d'accompagnement isolée. Il doit être appréhendé comme un acteur systémique dont l'efficacité dépend largement de sa capacité à s'insérer dans un ensemble de relations et d'interactions qui structurent l'écosystème entrepreneurial.

5.2. Les interactions entre l'incubateur et l'écosystème

Les interactions entre l'incubateur et l'écosystème entrepreneurial se déploient à plusieurs niveaux et contribuent directement à la structuration des projets innovants. Loin d'agir comme une structure isolée, l'incubateur occupe une position intermédiaire qui lui permet de connecter les entrepreneurs à différentes catégories de ressources, de connaissances et d'institutions.

Au niveau des ressources, l'incubateur joue un rôle d'agrégateur en concentrant, dans un espace organisationnel relativement limité, des ressources souvent dispersées dans l'écosystème entrepreneurial. Compétences, réseaux, financements, infrastructures ou expertises spécialisées deviennent ainsi plus accessibles aux start-up accompagnées. Cette capacité de concentration et de mise en relation réduit les coûts de recherche et facilite la mobilisation de ressources que les jeunes entreprises auraient souvent des difficultés à obtenir individuellement (Bruneel et al., 2012).

Au niveau des connaissances, l'incubateur remplit également une fonction de traducteur et de diffuseur. Il facilite les échanges entre le monde académique, les acteurs économiques et les entrepreneurs en transformant des connaissances souvent dispersées ou spécialisées en ressources mobilisables pour le développement des projets innovants. La circulation et l'appropriation des connaissances constituent en effet un facteur déterminant de la capacité d'innovation des organisations, comme le montrent les travaux fondateurs sur les systèmes d'innovation (Lundvall, 1992) et sur la capacité d'absorption (Cohen & Levinthal, 1990).

Au niveau institutionnel, l'incubateur agit comme un médiateur entre les start-up et les différentes institutions qui composent leur environnement. Il facilite l'accès aux dispositifs publics de soutien, aux programmes de financement, aux réseaux professionnels et aux partenaires stratégiques. Cette fonction apparaît particulièrement importante dans les contextes où les procédures administratives, les contraintes réglementaires ou le manque d'information peuvent constituer des freins au développement des initiatives entrepreneuriales innovantes.

Ainsi, les interactions entre l'incubateur et l'écosystème ne se limitent pas à une simple mise en réseau. Elles reposent sur un ensemble de mécanismes de connexion, de traduction et de médiation qui contribuent à intégrer les entrepreneurs dans leur environnement et à renforcer leurs capacités de développement.

5.3. Les spécificités des contextes émergents

Dans les pays émergents, le rôle de l'incubateur au sein de l'écosystème entrepreneurial présente plusieurs spécificités. Les écosystèmes y sont souvent moins denses, moins diversifiés et moins interconnectés que dans les économies développées. Dans ce contexte, les incubateurs sont fréquemment amenés à assumer un éventail plus large de fonctions, dans la mesure où ils ne peuvent pas toujours s'appuyer sur un réseau d'acteurs spécialisés suffisamment structuré pour compléter leur action (Mian et al., 2016).

Le contexte marocain constitue à cet égard un terrain particulièrement intéressant. Comme dans de nombreux écosystèmes entrepreneuriaux émergents, les incubateurs évoluent dans un environnement encore en phase de structuration, marqué par des contraintes institutionnelles, des difficultés d'accès au financement et une culture entrepreneuriale en développement (Mian et al., 2016 ; Stam, 2015). Dans ces conditions, leur rôle dépasse souvent la simple fonction d'accompagnement des start-up.

Les incubateurs sont alors amenés à intervenir simultanément sur plusieurs dimensions du processus entrepreneurial. Ils contribuent à la formation des entrepreneurs, facilitent l'accès aux ressources, coordonnent les relations avec les différents acteurs de l'écosystème et jouent un rôle d'intermédiaire entre les porteurs de projets et les institutions de soutien. Cette pluralité de fonctions renforce leur importance dans le développement des initiatives entrepreneuriales innovantes.

Ainsi, dans les contextes émergents, l'incubateur apparaît moins comme un acteur spécialisé que comme un dispositif central de structuration de l'écosystème entrepreneurial, capable de compenser certaines lacunes institutionnelles et de faciliter l'émergence de projets innovants.

6. Vers un cadre d'analyse des mécanismes de structuration

Les développements précédents ont permis d'identifier plusieurs fonctions théoriques à travers lesquelles les incubateurs contribuent au développement des projets entrepreneuriaux innovants. Toutefois, ces

différentes dimensions ne doivent pas être envisagées comme des mécanismes isolés. Leur véritable portée réside dans les interactions qu'elles entretiennent les unes avec les autres au sein du processus d'accompagnement entrepreneurial (Scillitoe & Chakrabarti, 2010 ; Bruneel et al., 2012).

Dans cette perspective, cette section propose un cadre d'analyse visant à articuler les fonctions précédemment identifiées dans un ensemble cohérent. L'objectif n'est pas de décrire une succession linéaire d'étapes, mais de mettre en évidence les mécanismes de structuration par lesquels les incubateurs contribuent au développement des pratiques entrepreneuriales innovantes (Hackett & Dilts, 2004 ; Bergek & Norrman, 2008).

6.1. Articulation des quatre fonctions théoriques

Les quatre fonctions théoriques identifiées — réduction de l'incertitude, facilitation de l'accès aux ressources, coordination des acteurs et légitimation institutionnelle — ne fonctionnent pas de manière indépendante. Elles s'articulent dans un processus dynamique qui accompagne les différentes phases du développement entrepreneurial et contribue à structurer les trajectoires des start-up innovantes.

Dans les phases initiales, la réduction de l'incertitude et la légitimation institutionnelle jouent un rôle particulièrement important. Les entrepreneurs évoluent alors dans un contexte marqué par un manque d'informations, une forte incertitude quant à la viabilité du projet et une faible crédibilité auprès des parties prenantes externes. L'incubateur contribue à réduire ces contraintes en offrant un environnement favorable à l'expérimentation tout en renforçant la légitimité des projets auprès des partenaires potentiels, des investisseurs et des institutions.

À mesure que le projet se développe, la facilitation de l'accès aux ressources et la coordination des acteurs deviennent progressivement centrales. Les entrepreneurs doivent mobiliser des ressources financières, humaines, technologiques et relationnelles de plus en plus importantes afin de soutenir la croissance de leur activité. Parallèlement, ils sont amenés à interagir avec un nombre croissant d'acteurs dont les intérêts, les compétences et les attentes peuvent différer. L'incubateur facilite alors l'accès aux ressources nécessaires tout en assurant un rôle d'intermédiation et de coordination au sein de l'écosystème entrepreneurial (Clarysse et al., 2014 ; Bruneel et al., 2012).

Toutefois, ces fonctions ne se succèdent pas selon une logique strictement linéaire. Elles interagissent en permanence et se renforcent mutuellement. La légitimité facilite l'accès aux ressources, les ressources soutiennent l'expérimentation, les interactions avec les acteurs favorisent l'apprentissage et la réduction de l'incertitude, tandis que les nouvelles ressources obtenues renforcent à leur tour la crédibilité du projet. L'accompagnement entrepreneurial apparaît ainsi comme un processus systémique dans lequel les différentes fonctions de l'incubateur contribuent conjointement au développement des initiatives innovantes.

6.2. Présentation du cadre d'analyse

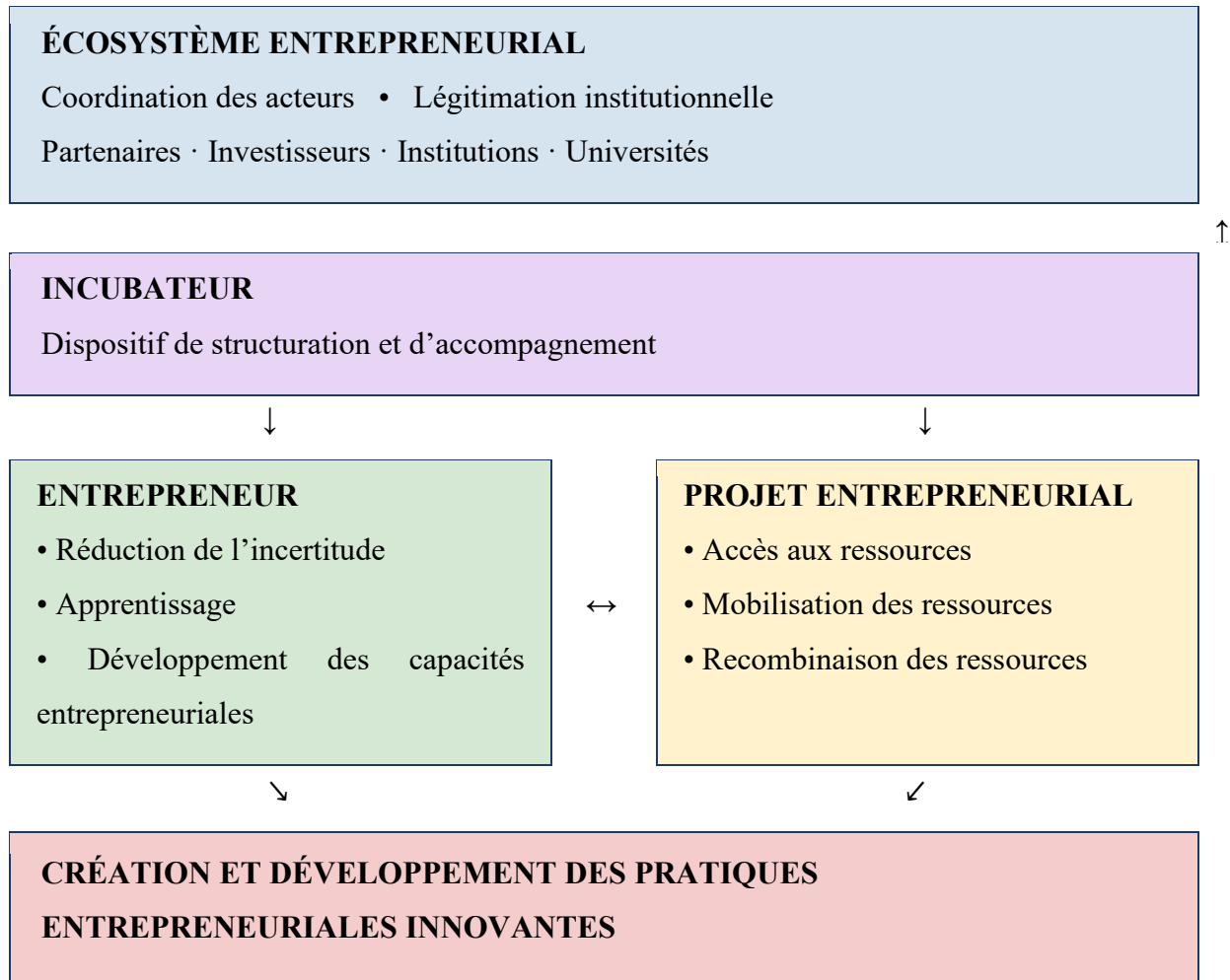
À partir de l'articulation des fonctions précédemment identifiées, il est possible de proposer un cadre d'analyse des mécanismes par lesquels les incubateurs contribuent à structurer les pratiques entrepreneuriales innovantes. Ce cadre repose sur l'idée que l'action des incubateurs s'exerce simultanément à trois niveaux complémentaires : l'entrepreneur, le projet et l'écosystème.

Le premier niveau est celui de l'entrepreneur. À ce niveau, l'incubateur agit principalement à travers des mécanismes de réduction de l'incertitude et d'apprentissage. Les dispositifs de mentorat, de formation et d'accompagnement contribuent au développement des compétences, des connaissances et des capacités décisionnelles des entrepreneurs. L'objectif est de renforcer leur aptitude à agir dans des contextes caractérisés par l'incertitude et la complexité (Sarasvathy, 2001 ; Scillitoe & Chakrabarti, 2010).

Le deuxième niveau est celui du projet entrepreneurial. L'incubateur intervient ici en facilitant l'accès aux ressources nécessaires au développement des initiatives innovantes. Ressources financières, humaines, technologiques et relationnelles sont mobilisées et combinées afin de soutenir la transformation des opportunités entrepreneuriales en projets viables. Cette fonction contribue à renforcer les capacités d'action et de développement des start-up accompagnées (Barney, 1991 ; Baker & Nelson, 2005).

Le troisième niveau est celui de l'écosystème entrepreneurial. À ce niveau, l'incubateur agit comme un intermédiaire entre les start-up et leur environnement. Il facilite les interactions avec les partenaires, les investisseurs, les institutions publiques, les universités et les autres acteurs de l'écosystème. À travers ses fonctions de coordination et de légitimation institutionnelle, il contribue à renforcer l'intégration des projets innovants dans leur environnement économique et institutionnel (Isenberg, 2011 ; Stam, 2015). Ces trois niveaux ne doivent pas être envisagés séparément. Ils interagissent en permanence et forment un système cohérent au sein duquel les différentes fonctions de l'incubateur se complètent mutuellement. Le cadre proposé met ainsi en évidence la manière dont les différentes fonctions de l'incubateur s'articulent à plusieurs niveaux pour contribuer à la structuration des pratiques entrepreneuriales innovantes.

Figure 1. Cadre d'analyse des mécanismes de structuration des pratiques entrepreneuriales innovantes par les incubateurs



Source : Élaboration de l'auteure à partir de la littérature (Hackett & Dilts, 2004 ; Scillitoe & Chakrabarti, 2010 ; Bruneel et al., 2012 ; Isenberg, 2011 ; Stam, 2015 ; Mian et al., 2016).

6.3. Discussion du cadre proposé

Le cadre d'analyse proposé présente plusieurs apports théoriques. Tout d'abord, il contribue à dépasser les approches traditionnelles qui appréhendent les incubateurs principalement comme des fournisseurs de services ou des dispositifs d'accompagnement organisationnel. À l'inverse, il met en évidence leur rôle de mécanisme de structuration des pratiques entrepreneuriales innovantes, à travers des interventions qui s'exercent simultanément au niveau de l'entrepreneur, du projet et de l'écosystème (Hackett & Dilts, 2004 ; Theodorakopoulos et al., 2014).

Ensuite, ce cadre permet d'articuler plusieurs perspectives théoriques qui sont généralement mobilisées de manière distincte dans la littérature. Les approches processuelles, la théorie des ressources et des compétences, les approches institutionnelles ainsi que les approches écosystémiques sont ici réunies dans

une lecture intégrée qui met l'accent sur les mécanismes par lesquels les incubateurs influencent le développement des projets entrepreneuriaux innovants (Bruneel et al., 2012 ; Mian et al., 2016).

Par ailleurs, le cadre proposé apporte une lecture dynamique de l'accompagnement entrepreneurial. Les fonctions identifiées ne sont pas envisagées comme des interventions isolées ou successives, mais comme des mécanismes interdépendants dont les effets se renforcent mutuellement au cours du processus entrepreneurial. Cette perspective permet de mieux rendre compte de la complexité des trajectoires entrepreneuriales innovantes.

Enfin, ce cadre ouvre des perspectives intéressantes pour les recherches empiriques futures. Les dimensions identifiées — réduction de l'incertitude, facilitation de l'accès aux ressources, coordination des acteurs et légitimation institutionnelle — constituent autant de variables susceptibles d'être observées et analysées dans différents contextes d'incubation. Dans le cas du Maroc, elles offrent une grille de lecture particulièrement pertinente pour comprendre comment les incubateurs contribuent au développement des pratiques entrepreneuriales innovantes au sein d'un écosystème en cours de structuration.

7. Discussion et conclusion

L'objectif de cette recherche était de mieux comprendre les mécanismes par lesquels les incubateurs contribuent à la structuration des pratiques entrepreneuriales innovantes. À travers une revue de littérature à visée théorique, l'analyse a permis d'identifier plusieurs fonctions complémentaires exercées par les incubateurs et de proposer un cadre d'analyse intégrateur articulé autour de trois niveaux d'intervention : l'entrepreneur, le projet et l'écosystème (Hackett & Dilts, 2004 ; Hausberg & Korreck, 2020).

Cette démarche met en évidence le rôle des incubateurs comme dispositifs de structuration dont l'action dépasse la simple fourniture de services. Les résultats obtenus permettent ainsi de discuter les apports du cadre proposé, d'en préciser les limites et de dégager plusieurs perspectives de recherche susceptibles d'enrichir la compréhension des dynamiques d'accompagnement entrepreneurial innovant (Bruneel et al., 2012 ; Theodorakopoulos et al., 2014).

7.1. Apports théoriques

Cette recherche apporte plusieurs contributions à la littérature sur les incubateurs et l'entrepreneuriat innovant. Tout d'abord, elle propose une lecture intégrée des mécanismes théoriques par lesquels les incubateurs contribuent à la structuration des pratiques entrepreneuriales innovantes, en dépassant les approches fragmentées qui dominent encore une partie de la littérature. Plutôt que d'appréhender les incubateurs uniquement à travers leurs caractéristiques organisationnelles ou leurs résultats observables,

l'analyse met l'accent sur les mécanismes d'action qui sous-tendent leur contribution au développement des projets entrepreneuriaux innovants (Hackett & Dilts, 2004 ; Bergek & Norrman, 2008).

Ensuite, cette recherche contribue à articuler plusieurs perspectives théoriques généralement mobilisées de manière distincte. La théorie des ressources, les approches processuelles, les approches institutionnelles ainsi que les approches écosystémiques sont ici réunies dans une lecture cohérente centrée sur les mécanismes de structuration mis en œuvre par les incubateurs. Cette articulation permet de mieux comprendre la complémentarité des différentes fonctions exercées par ces dispositifs d'accompagnement (Bruneel et al., 2012 ; Stam, 2015).

Enfin, cette recherche apporte un éclairage sur les spécificités des contextes émergents, encore relativement peu présentes dans les modèles théoriques dominants. En soulignant le rôle central que peuvent jouer les incubateurs dans des écosystèmes entrepreneuriaux en cours de structuration, il ouvre des perspectives de recherche particulièrement pertinentes pour l'analyse de contextes tels que celui du Maroc (Mian et al., 2016).

7.2. Limites de la recherche

Comme toute recherche à visée théorique, cette étude présente plusieurs limites qu'il convient de souligner.

La première limite tient à la nature même de la démarche adoptée. L'analyse repose exclusivement sur une revue de littérature et ne s'appuie pas sur des données empiriques. Le cadre proposé constitue ainsi une construction théorique visant à organiser et à articuler les connaissances existantes. Les relations identifiées entre les différentes fonctions de l'incubateur doivent dès lors être considérées comme des propositions analytiques qui nécessitent d'être confrontées à des observations de terrain.

La deuxième limite concerne le niveau de généralisation du modèle proposé. En cherchant à identifier des mécanismes communs à différents dispositifs d'incubation, cette recherche tend à atténuer les spécificités propres aux diverses formes d'incubateurs. Les incubateurs universitaires, publics, privés, sectoriels ou adossés à de grandes entreprises peuvent en effet mobiliser des modalités d'accompagnement distinctes qui ne sont pas entièrement prises en compte dans le cadre présenté (Grimaldi & Grandi, 2005 ; Bruneel et al., 2012).

La troisième limite est d'ordre contextuel. Bien que l'article accorde une attention particulière aux contextes émergents, le cadre proposé demeure volontairement général. Il ne permet pas de saisir pleinement l'influence de facteurs institutionnels, culturels ou sectoriels susceptibles de modifier la manière dont les mécanismes identifiés se déploient dans différents environnements entrepreneuriaux (Mian et al., 2016 ; Stam, 2015).

Ces limites ne remettent pas en cause l'intérêt du cadre proposé. Elles contribuent plutôt à en préciser le périmètre d'application et soulignent la nécessité de poursuivre les travaux empiriques afin d'en tester la robustesse et d'en enrichir la portée explicative.

7.3. Perspectives de recherche

Les limites identifiées ouvrent plusieurs pistes pour les recherches futures. Tout d'abord, des études empiriques menées dans des contextes variés permettraient de tester la robustesse du cadre proposé et d'en préciser les conditions d'application. Une telle démarche contribuerait à vérifier dans quelle mesure les mécanismes de structuration identifiés se manifestent effectivement dans les pratiques d'accompagnement observées sur le terrain.

Par ailleurs, des recherches comparatives entre différents types d'incubateurs — universitaires, publics, privés ou sectoriels — permettraient d'analyser l'influence des configurations organisationnelles sur les mécanismes d'accompagnement mobilisés. De même, la comparaison entre différents contextes institutionnels contribuerait à mieux comprendre le rôle joué par l'environnement dans la mise en œuvre de ces mécanismes (Grimaldi & Grandi, 2005 ; Barbero et al., 2014).

Enfin, des recherches longitudinales offriraient la possibilité d'étudier l'évolution des fonctions de l'incubateur au cours des différentes phases du processus entrepreneurial. Une telle perspective permettrait de mieux saisir la manière dont les besoins des entrepreneurs évoluent et comment les dispositifs d'accompagnement s'adaptent à ces transformations (Clarysse et al., 2014).

Dans cette perspective, l'analyse des pratiques entrepreneuriales innovantes au sein des incubateurs marocains constitue un terrain particulièrement prometteur pour prolonger et mettre à l'épreuve les propositions théoriques formulées dans cet article. L'étude de ces mécanismes dans un écosystème entrepreneurial en cours de structuration pourrait contribuer à enrichir les connaissances sur le rôle des incubateurs dans les contextes émergents.

Bibliographie

- Amezcuca, A. S., Grimes, M. G., Bradley, S. W., & Wiklund, J. (2013). Organizational sponsorship and founding environments: A contingency view on the survival of business-incubated firms, 1994–2007. *Academy of Management Journal*, 56(6), 1628–1654. <https://doi.org/10.5465/amj.2011.0489>
- Audretsch, D. B., & Belitski, M. (2017). Entrepreneurial ecosystems in cities: Establishing the framework conditions. *Journal of Technology Transfer*, 42(5), 1030–1051. <https://doi.org/10.1007/s10961-016-9473-8>
- Baker, T., & Nelson, R. E. (2005). Creating something from nothing: Resource construction through entrepreneurial bricolage. *Administrative Science Quarterly*, 50(3), 329–366. <https://doi.org/10.2189/asqu.2005.50.3.329>
- Barbero, J. L., Casillas, J. C., Wright, M., & Ramos Garcia, A. (2014). Do different types of incubators produce different types of innovations? *Journal of Technology Transfer*, 39(2), 151–168. <https://doi.org/10.1007/s10961-013-9308-9>
- Barney, J. B. (1991). Firm resources and sustained competitive advantage. *Journal of Management*, 17(1), 99–120. <https://doi.org/10.1177/014920639101700108>
- Bergek, A., & Norrman, C. (2008). Incubator best practice: A framework. *Technovation*, 28(1–2), 20–28. <https://doi.org/10.1016/j.technovation.2007.07.008>
- Bøllingtoft, A., & Ulhøi, J. P. (2005). The networked business incubator: Leveraging entrepreneurial agency? *Journal of Business Venturing*, 20(2), 265–290. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2003.12.005>
- Bruneel, J., Ratinho, T., Clarysse, B., & Groen, A. (2012). The evolution of business incubators: Comparing demand and supply of business incubation services across different incubator generations. *Technovation*, 32(2), 110–121. <https://doi.org/10.1016/j.technovation.2011.11.003>
- Brush, C. G., Greene, P. G., & Hart, M. M. (2001). From initial idea to unique advantage: The entrepreneurial challenge of constructing a resource base. *Academy of Management Executive*, 15(1), 64–78. <https://doi.org/10.5465/ame.2001.4251394>
- Charreire, S., & Durieux, F. (2007). Explorer et tester : les deux voies de la recherche. In R.-A. Thiétart (Dir.), Méthodes de recherche en management (3e éd., pp. 58–83). Dunod.**
- Clarysse, B., Wright, M., Bruneel, J., & Mahajan, A. (2014). Creating value in ecosystems: Crossing the chasm between knowledge and business ecosystems. *Research Policy*, 43(7), 1164–1176. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2014.04.014>
- Cohen, W. M., & Levinthal, D. A. (1990). Absorptive capacity: A new perspective on learning and innovation. *Administrative Science Quarterly*, 35(1), 128–152. <https://doi.org/10.2307/2393553>

- David, A. (1999). Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion. In Actes de la VIIIème Conférence de l'AIMS. École Centrale Paris, Châtenay-Malabry.**
- Grimaldi, R., & Grandi, A. (2005). Business incubators and new venture creation: An assessment of incubating models. *Technovation*, 25(2), 111–121. [https://doi.org/10.1016/S0166-4972\(03\)00076-2](https://doi.org/10.1016/S0166-4972(03)00076-2)
- Hackett, S. M., & Dilts, D. M. (2004). A systematic review of business incubation research. *The Journal of Technology Transfer*, 29(1), 55–82. <https://doi.org/10.1023/B:JOTT.0000011181.11952.0f>
- Hausberg, J. P., & Korreck, S. (2020). Business incubators and accelerators: A co-citation analysis-based, systematic literature review. *Journal of Technology Transfer*, 45(1), 151–176. <https://doi.org/10.1007/s10961-018-9651-y>
- Howells, J. (2006). Intermediation and the role of intermediaries in innovation. *Research Policy*, 35(5), 715–728. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2006.03.005>
- Isenberg, D. J. (2011). The entrepreneurship ecosystem strategy as a new paradigm for economic policy: Principles for cultivating entrepreneurship. Babson Entrepreneurship Ecosystem Project.
- Lundvall, B.-Å. (1992). *National systems of innovation: Towards a theory of innovation and interactive learning*. Pinter Publishers.
- Mian, S. A. (1996). Assessing value-added contributions of university technology business incubators to tenant firms. *Research Policy*, 25(3), 325–335. [https://doi.org/10.1016/0048-7333\(95\)00843-8](https://doi.org/10.1016/0048-7333(95)00843-8)
- Mian, S., Lamine, W., & Fayolle, A. (2016). Technology business incubation: An overview of the state of knowledge. *Technovation*, 50–51, 1–12. <https://doi.org/10.1016/j.technovation.2016.02.005>
- North, D. C. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge University Press.
- Perret, V., & Séville, M. (2007). Fondements épistémologiques de la recherche. In R.-A. Thiétart (Dir.), Méthodes de recherche en management (3e éd., pp. 13–33). Dunod.**
- Sarasvathy, S. D. (2001). Causation and effectuation: Toward a theoretical shift from economic inevitability to entrepreneurial contingency. *Academy of Management Review*, 26(2), 243–263. <https://doi.org/10.5465/AMR.2001.4378020>
- Scillitoe, J. L., & Chakrabarti, A. K. (2010). The role of incubator interactions in assisting new ventures. *Technovation*, 30(3), 155–167. <https://doi.org/10.1016/j.technovation.2009.11.002>
- Spigel, B. (2017). The relational organization of entrepreneurial ecosystems. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 41(1), 49–72. <https://doi.org/10.1111/etap.12167>
- Stam, E. (2015). Entrepreneurial ecosystems and regional policy: A sympathetic critique. *European Planning Studies*, 23(9), 1759–1769. <https://doi.org/10.1080/09654313.2015.1061484>

Stinchcombe, A. L. (1965). Social structure and organizations. In J. G. March (Ed.), *Handbook of organizations* (pp. 142–193). Rand McNally.

Suchman, M. C. (1995). Managing legitimacy: Strategic and institutional approaches. *Academy of Management Review*, 20(3), 571–610. <https://doi.org/10.5465/amr.1995.9508080331>

Teece, D. J., Pisano, G., & Shuen, A. (1997). Dynamic capabilities and strategic management. *Strategic Management Journal*, 18(7), 509–533. [https://doi.org/10.1002/\(SICI\)1097-0266\(199708\)18:7<509::AID-SMJ882>3.0.CO;2-Z](https://doi.org/10.1002/(SICI)1097-0266(199708)18:7<509::AID-SMJ882>3.0.CO;2-Z)

Theodorakopoulos, N., Kakabadse, N. K., & McGowan, C. (2014). What matters in business incubation? A literature review and a suggestion for situated theorising. *Journal of Small Business and Enterprise Development*, 21(4), 602–622. <https://doi.org/10.1108/JSBED-09-2014-0152>

Verstraete, T., & Fayolle, A. (2005). Paradigmes et entrepreneuriat. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 4(1), 33–52. <https://doi.org/10.3917/entre.041.0033>